ENTRETIEN DES SURFACES EN EMS

L'entretien des surfaces en établissement médico-social peut se faire avec un détergent, à l'exception:

- des surfaces présentant un risque accru de transmission de germes (sanitaires, douches, charriot de soins ou médicaux, plan de travail infirmier, pharmacie, etc)
- de l'environnement direct du résident en présence de germes multirésistants (Entérocoque vancomycine résistant=VRE) ou
- de l'environnement en présence de germes pouvant fortement contaminer l'environnement (Norovirus, *Clostridium difficile*).

Les surfaces nécessitant l'utilisation d'un détergent/désinfectant doivent être nettoyées chaque jour ou après chaque utilisation (charriot de soins, baignoire, douches, etc).

Pour les autres surfaces, la fréquence du nettoyage va dépendre du type et de la fréquence de l'utilisation et de l'empoussièrage. Les fréquences de nettoyage listées dans le tableau sont à titre indicatif mais peuvent être augmentées au besoin.

Pour rappel, toute surface présentant des souillures de liquides biologiques doit être immédiatement nettoyée (utilisation d'un détergent/désinfectant).

PIÈCE(S) JOINTE(S):

Entretien des surfaces EMS HPCI_W_FT_00070.pdf (https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/Entretien%20des%20surfaces%20EMS%20HPCI_W_FT_00070

Dernière mise à jour le 31/03/2017